

**Procès-verbal de la seconde séance du Comité d'Accompagnement
du Pacte pour un Enseignement d'excellence**

16 mars 2015

Présidé par

Mme Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Présents

M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général du Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) ;

Mme Laurence WEERTS, coordonnatrice de la cellule Pacte pour un Enseignement d'Excellence, cabinet de la Ministre de l'Education, Joëlle MILQUET ;

M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) ;

Mme Vinciane DE KEYSER, Secrétaire générale de la Fédération de l'Enseignement Supérieur Catholique (FédESuC) ;

M. Denis DUFRANE, Directeur - Président de la Haute École en HAINAUT (HEH) ;

Mme Fanny CONSTANT, Secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) ;

M. Raymond VANDEUREN, Administrateur délégué de la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI) ;

M. Etienne MICHEL, Secrétaire général du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) ;

M. Didier LETURCQ, Directeur général adjoint (MFWB-AGERS) du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ;

M. Marc MANSIS, Secrétaire général de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) - Association Professionnelle du Personnel de l'Enseignement Libre (APPEL) ;

Mme Masanka TSHIMANGA, Présidente communautaire de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) - Syndicat Libre de la Fonction Publique (SLFP-enseignement) ;

Mme Laurence MAHIEUX, représentante de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC-enseignement) ;

M. Pascal CHARDOME, Président communautaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) - Centrale Générale des Services Publics (CGSP-enseignement) ;

M. Joan LISMONT, Président communautaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) - Syndicat de l'Enseignement Libre (SEL – SETCA) ;

Mme Isabelle MICHEL, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) ;

Mme Joëlle LACROIX, Secrétaire générale de la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) ;

M. Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC) ;

Mme Myriam GERARD, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) ;

Mme Sophie VASSEN, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Entreprises à profit social (UNIPSO) ;

M. Bernard JOCKIN, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Secrétaire de la Commission Emploi – Formation – Education ;

Mme Frédérique MAWET, Secrétaire générale de Changements pour l'Égalité (Cgé) ;

M. Bernard DE VOS, Délégué général aux Droits de l'enfant ;

Mme Delphine CHABBERT, Directrice de la Ligue des familles ;

Mme Françoise PISSART, Directrice de la Fondation Roi Baudouin ;

M. Geoffroy LIBERTIAUX, attaché de l'Administration Générale de l'Enseignement.

Représentés

M. Rudy DEMOTTE, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représenté par Mme Annick BRATUN ;

M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représenté par Mme Pascale GENOT ;

Mme Isabelle SIMONIS, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentée par M. Fabian MARTIN ;

M. Paul MAGNETTE, Ministre-Président de la Région wallonne, représenté par Mme Marie-Julie BAEKEN ;

Mme Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation de la Région Wallonne, représentée par Mme Marie PIRSON ;

M. Rudi VERVOORT, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, représenté par Mme Isabelle GRIPPA ;

M. Didier GOSUIN, Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge de la Formation professionnelle à la Commission communautaire française (CoCoF), représenté par M. Donat CARLIER.

M. Andreas SCHLEICHER, représentant de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), Director Education and Skills, représenté par M. Andrew McQUEEN ;

M. Pierre JADOUL, Recteur de l'Université Saint-Louis (USaintLouis), représenté par M. Frédéric NILS ;

M. Yves POULLET, Recteur de l'Université de Namur (UNamur), représenté par Mme Evelyne CHARLIER ;

M. Vincent BLONDEL, Recteur de l'Université Catholique de Louvain (UCL), représenté par M. Philippe PARMENTIER ;

M. Calogero CONTI, Recteur de l'Université de Mons (UMons), représenté par M. Bernard HARMEGNIES ;

M. Didier VIVIERS, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), représenté par Mme Cécile MOUCHERON ;

M. Roberto GALLUCCIO, Administrateur délégué du Conseil des Pouvoirs Organiseurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), représenté par M. Pol SOUDAN ;

M. Toni BASTIANELLI, Président de la Chambre des Hautes Ecoles et de l'Enseignement supérieur de promotion sociale (ARES), représenté par M. Pascal LAMBERT ;

M. Marc BECKER, Conseil Economique et Social de Wallonie (CESW), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), représenté par M. Roméo MATSAS ;

Excusés

M. Xavier PRATS MONNE, représentant de l'Union Européenne, Directeur général de la DG Education et Culture;

M. Albert CORHAY, Recteur de l'Université de Liège (ULg), représenté par Mme Dominique LAFONTAINE (excusée) ;

M. Eugène ERNST, Secrétaire général de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC- Enseignement) ;

M. Philippe VANDENABEELE, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Secrétaire régional bruxellois de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB) ;

Mme Geneviève BOSSU, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Classes Moyennes (UCM) ;

M. Philippe VAN MUYLDER, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) ;

M. Michel MICHIELS, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Confédération Bruxelloise des Entreprises Non Marchandes (CBENM) ;

M. Eric THIRY, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Fédération Nationale des Unions des Classes Moyennes (FNUCM) ;

M. Olivier WILLOCX, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union des Entreprises de Bruxelles (BECI-UEB);

M. Vincent REUTER, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Union Wallonne des Entreprises (UWE).

Ordre du jour

- Adoption du PV du 02 février 2015.

- Rapport de l'état d'avancement des GT1 et GT2 et du GC.

Madame la Ministre Joëlle MILQUET ouvre la séance et remercie tous les participants de leur présence.

Elle signale que la liste des personnes présentes sera transmise ainsi qu'un projet de procès-verbal de cette réunion, très rapidement.

1) Adoption du PV du 02 février 2015.

M. Roméo MATSAS signale qu'en page 16, sa question est mal reprise dans le PV de la réunion du PV du 02 février : il s'agissait pour lui de savoir qui représenterait la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) dans les groupes de travail (et non dans le Groupe Central).

Mme Frédérique MAWET s'interroge sur le fait que le GT1 ait décidé de travailler « à guichet fermé » : il était annoncé comme un groupe ouvert, or ce n'est pas le cas. La Ministre Joëlle MILQUET indique que le GT1 est un groupe spécifique qui a décidé, pour assurer son efficacité, de n'être constitué que d'un noyau de permanents limités. Elle ajoute que lors de la phase 3, dans le cadre des Groupes de travail 3 à 6 (savoirs et compétences, parcours d'élèves, acteurs et gouvernance), l'on veillera à ce que soit assurée une large représentation d'acteurs scolaires, para et extra-scolaires.

2) Rapport de l'état d'avancement des GT1 et GT2 et du GC.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET est consciente du fait que le timing est serré mais elle informe que les travaux des GT1 et 2 ont néanmoins commencé en respectant les cahiers des charges. La composition des Groupes est à ce stade définitivement arrêtée. Les Présidents des GT viendront présenter l'état d'avancement de leurs travaux au prochain CDA.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET donne la parole à M. Frédéric Delcor qui informe le CDA concernant le déroulement des travaux du Groupe central (GC) et des GT.

M. Frédéric DELCOR rappelle que le GC s'est réuni quatre fois à ce stade. Tout le monde participe activement car il y a une nécessité d'avancer. L'idée est bien « d'avancer en marchant ». Le GC a travaillé sur la note méthodologique en collaboration avec le Comité scientifique.

Le GT1 est présidé par Philippe Maystadt avec Marc Demeuse comme universitaire de référence. Le GT1 a proposé de ne pas travailler avec des externes. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'ouverture aux contributions externes : celles-ci se feront par des contributions écrites ou des auditions. Le GC relaye les contributions des organismes régionaux, comme par exemple celles de l'Iweps ou de l'Ibsa. Le GT2 est présidé par M. Didier Viviers, avec M. Marc Romainville comme universitaire de référence. En plus de son noyau de départ, ce groupe a décidé l'inclusion de neuf acteurs supplémentaires permanents, associant des acteurs autres que les acteurs traditionnels de l'enseignement, parce que « l'objectivité émane de la somme de nos subjectivités ». Il est expliqué que le choix est toujours difficile, que l'on ne peut associer tout le monde, mais que les contributions tant écrites que sous forme d'auditions viendront pallier les limites de cette liste.

M. Frédéric DELCOR explique que beaucoup de discussions se déroulent au sein du Groupe central. Notamment concernant le timing du processus. Il est clair que les délais sont courts pour les GT1 et 2, que de nombreux sujets y sont abordés, mais une méthodologie rigoureuse est actuellement suivie pour atteindre l'objectif de fournir des livrables concrets pour l'échéance du 23 avril et de pouvoir en faire rapport à la prochaine réunion du CDA. M. DELCOR ajoute qu'il est de plus en plus clair, par ailleurs, que le travail devra se poursuivre au-delà de l'échéance de fin avril.

Dans les deux GT, des matrices ont été conçues pour ordonner les contributions des uns et des autres. L'idée n'est pas à tout prix d'arriver à un consensus : les rapports produits identifieront les zones de dissensus de sorte que le gouvernement ait éventail large pour effectuer ses arbitrages.

Le GT1 bénéficiera d'un apport complémentaire réalisé par un consultant externe. Le marché sera attribué dans quelques jours. M. DELCOR souligne que l'articulation entre le consultant et le GT1 devra être bien réfléchi.

Les rapports des GT1 et 2 devront être remis les 21 et 22 avril. Le GC discute ces rapports le 23 avril.

Questions posées à Madame le Ministre, Joëlle Milquet.

M. Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC).

M. HUBIEN déplore le fait qu'au sein du GT2, l'espace de partage numérique promis ne soit pas encore disponible. Il relève en effet qu'il est difficile de mettre en évidence les dissensus sans disposer des documents des autres contributeurs. Il craint dès lors qu'on crée un catalogue des bonnes intentions plutôt qu'une véritable discussion collective.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond que l'espace collectif en ligne sera très bientôt disponible, qu'il ne reste que quelques détails techniques à ajuster. Pour le reste, elle précise que l'intention n'est pas que les groupes produisent « quelques chose de lénifiant » et elle encourage les GT, « sans faire la révolution, à aller de l'avant ».

Mme Frédérique MAWET, Secrétaire générale de Changements pour l'Égalité (CGé).

Mme MAWET rappelle avoir transmis un document où sont reprises des réactions et réflexions de l'association Changements pour l'Égalité envers le Pacte pour un enseignement d'excellence. À la relecture des objectifs du Pacte tels que résumés dans le PV du CDA, et à la lecture des cahiers des charges des GT1 et 2, la CGé éprouve le besoin de plus de clarté : veut-on oui ou non s'attaquer à ce qui produit et reproduit les inégalités à l'école ? Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond positivement, arguant que les documents du Pacte soulignent cette préoccupation.

Mme MAWET maintient que cela n'apparaît pas encore suffisamment clairement comme une priorité.

M. Frédéric DELCOR relève que le cahier des charges du GT2 mentionne explicitement les inégalités parmi les thèmes de travail.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET complète en relevant que cela apparaît également dans le cahier des charges du GT1. Et que dans la note du Pacte pour un enseignement d'excellence, la volonté de lutter contre les inégalités à l'école est claire.

Mme MAWET voudrait que la lutte contre les inégalités apparaisse comme un objectif fondamental et central, et non pas comme l'élément d'une liste, sur le même pied que d'autres objectifs.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET précise que les GT1 et 2 aborderont évidemment cette dimension et qu'à partir de là, les bases ainsi jetées fonderont les objectifs des quatre Groupes suivants.

Mme MAWET souhaite savoir si des auditions de membres externes sont prévues pour le GT1 et dans quelle mesure il sera tenu compte des contributions externes.

M. DELCOR indique que, dans le cadre du GT1, l'on peut donner l'assurance que tous les éléments de diagnostic transmis seront pris en compte et que, concernant les auditions, en fonction du cahier des charges qui est clair, le travail devra être fait.

Mme MAWET veut savoir comment il est prévu de faire avancer les choses pour les enfants issus des milieux populaires, domaine où il y a urgence.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond qu'il s'agira d'un axe clé au cœur du futur groupe de travail « Parcours d'élèves » : une attention toute particulière sera consacrée au fait de donner des chances égales à tous les élèves et au suivi des élèves les plus en difficultés. Ces questions seront d'autant plus centrales que notre système scolaire est inégalitaire.

Mme MAWET dit toute l'importance qu'il y a en effet à nommer explicitement les difficultés. Elle poursuit en évoquant les souffrances présentes dans certains établissements scolaires, ces situations où il n'y a pratiquement plus moyen d'enseigner, où l'on y a parfois renoncé, des situations difficiles à nommer sans donner l'impression de charger les enseignants...

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond qu'il faut oser nommer les problèmes sans tabou. A partir du moment où l'état des lieux sera fait, les grands objectifs seront fixés et il ne sera pas question de taire les situations très difficiles. Par ailleurs, l'état des lieux réalisé dans le cadre du GT1 devra probablement déboucher, en fonction des zones d'ombre subsistantes, sur des prolongements ou sur des affinages avec une méthodologie à préciser.

M. Pascal CHARDOME, Président communautaire de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) - Centrale Générale des Services Publics (CGSP-enseignement).

M. CHARDOME souhaite que soit mise à profit la période actuelle pour bien préciser la manière dont travailleront les GT suivants et ce qu'on attendra d'eux, de sorte de pouvoir suffisamment anticiper et choisir les représentants au sein de ces Groupes.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond que, d'ici au prochain Comité d'accompagnement, une réflexion sera entamée avec le Groupe central sur les quatre GT suivants, leur arborescence et les sujets prioritaires, la composition de ces groupes et sous-groupes, leur méthodologie, les demandes de contribution à prévoir et à quels acteurs clé. Il faudra aussi penser à l'articulation avec les chantiers de la DPC en cours. C'est le travail complexe qui devra être mené d'ici à la phase III des travaux du Pacte.

Mme Laurence MAHIEUX, représentante de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC-enseignement).

Mme MAHIEUX déplore que sur l'actuel site internet Pacted'excellence.be, les questions soient déjà selon elle fort dirigées (elle prend l'exemple du tronc commun qui y apparaît dans le questionnaire comme un fait acquis). Elle se demande qui formule les questions et jusqu'où il est tenu compte des réponses.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond que le véritable travail de consultation débutera après les vacances de Pâques. Un appel d'offres a été lancé pour avoir une gestion professionnelle tant du contenu que de la gestion du site. En attendant, il s'agit essentiellement d'assurer l'animation du site. Il est prévu de produire dans un second temps des questionnaires plus précis et thématiques, alors qu'aujourd'hui, les questions en ligne demeurent fort généralistes. À ce titre, une série de questions sur le numérique (à destination notamment des enseignants) sera prochainement en ligne. Par ailleurs, un autre appel d'offres sera lancé pour la réalisation d'enquêtes auprès des personnels de l'enseignement et des élèves, soit via des questionnaires, soit via des rencontres décentralisées.

Mme MAHIEUX interroge ensuite la Ministre sur la présence de consultants au sein du GT1.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET explique que deux marchés seront attribués : une consultance en matière d'optimisation et l'autre en matière de support de l'état des lieux. Il s'agit de décisions prises avec un comité d'attribution selon une procédure classique, officielle. Les analyses de ces consultants seront discutées avec le GT1 qui en tiendra compte dans la rédaction de son rapport final. Il est possible qu'une troisième consultance soit demandée en matière de numérique.

Mme MAHIEUX interroge sur les cahiers des charges de ces consultants. Elle voudrait par ailleurs pouvoir consulter le cahier des charges du consultant McKinsey.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET explique qu'un le premier cahier des charges porte sur l'optimisation de l'allocation des budgets et sur la possibilité de mutualisation des coûts entre établissements et sur les possibilités y afférentes de diminution des coûts de fonctionnement. Le second vise à faire produire des éléments sur des points de diagnostic du système scolaire de la FWB et en particulier, des éléments relatifs à la performance des élèves et à leur taux d'échec, aux problématiques d'équité dans le système d'enseignement, à l'évaluation des pratiques pédagogiques mises en place et au management des établissements scolaires.

Mme Myriam GERARD, Conseil économique et social de la région de Bruxelles-Capitale (CESRBC), Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC).

Mme GERARD souhaite savoir comment les GT vont pouvoir répondre aussi rapidement que souhaité à des questions tellement fondamentales. Elle souligne notamment la question du diagnostic de la pédagogie par compétences et ce débat qui oppose les psychopédagogues sur l'opposition savoirs/compétences. Elle se demande si les GT vont mener une réflexion sur la pédagogie par compétences, les compétences socles et l'accroissement des inégalités qui aurait pu en résulter. Par ailleurs, elle s'interroge également sur la possibilité pour le GT2 d'écrire en un mois de temps les projections pour l'enseignement des 20 années à venir ; comment pourront-ils connaître tous les travaux pertinents nécessaires à leur analyse, par exemple, l'étude de l'impact de la télévision sur les enfants ? Pour que la contribution des GT soit positive, il faut que les travaux soient sérieux. Elle se

demande enfin comment le CDA pourra sérieusement se saisir de ces rapports et se prononcer avec discernement en un temps aussi court.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond que tout ne sera pas réglé en un temps. Elle décrit le processus en cours comme une première phase permettant de lancer de manière opérationnelle les discussions sur toute une série de thématiques. Le GT2 ne dira pas définitivement fin avril comment régler l'avenir mais tout au moins permettra-t-il de cibler de déterminer les grands axes. Selon la Ministre, des lignes de force apparaissent déjà sur des besoins : la nécessité d'outiller davantage les élèves pour l'avenir ; les besoins liés au numérique... Le GT2 ne produira pas un rapport définitif sur le « comment aboutir ». Mais il s'agira de cerner les éléments clé qui demandent des évolutions dans les quatre groupes à venir, les sujets clé qui demandent des changements. Ce qui n'exclut pas pour les GT1 et 2 des deuxièmes rounds plus subtils. Des compléments d'analyse. Tout cela est un processus évolutif. Mais il faut se lancer...

Mme la Ministre Joëlle MILQUET indique par ailleurs être prête à aménager les travaux pour permettre aux membres du CDA de prendre connaissance des rapports et pour consulter leurs instances. Elle rappelle que, de toute façon, les membres du CDA sont représentés au Groupe central.

Mme GERARD demande si l'on peut garantir que le débat savoirs-compétences va être interrogé, arguant du fait que c'est un sujet important, en lien avec l'inégalité scolaire et, qu'actuellement, plusieurs pays remettent en cause la pédagogie par compétences.

M. DELCOR précise que c'est le rôle des contributeurs d'y veiller et que les membres du CDA pourront assortir les rapports des GT de recommandations avant que les rapports de synthèse aillent en gouvernement.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET ajoute qu'un des futurs Groupes de travail sera dédié à la problématique des savoirs et compétences. Ce Groupe de travail devra se pencher sur des dossiers qui demandent réflexion longue et maturation. Les référentiels de langues modernes sont en cours de réécriture par des équipes classiquement choisies : il faudra décider d'ouvrir éventuellement leur composition pour changer la manière d'enseigner les langues en FWB. Le cours de citoyenneté quant à lui doit être entièrement créé. Les référentiels de géographie et d'histoire vont être également réécrits. Il faut qu'à 18 ans, les jeunes sortent avec une connaissance minimum des réalités du monde. Dès lors, le groupe de travail savoirs et compétences requerra inmanquablement des prolongations après Pâques 2016.

Concernant le timing d'intervention du CDA dans le rapport de synthèse, Mme la Ministre Joëlle MILQUET indique que le CDA se réunira le 27 avril et le 4 mai pour prendre connaissance des rapports des GT et du Groupe central. La position définitive du CDA sera rendue le 4 mai.

Mme Fanny CONSTANT, Secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP).

Mme CONSTANT s'étonne des choix ayant présidé aux cahiers des charges des GT1 et 2. Elle évoque l'absence de gradation des niveaux de priorité. Pour elle, le GT1 aurait pu s'atteler à un niveau macro et laisser une part de constats aux autres GT. Par ailleurs, elle pensait que les GT 1 et 2 seraient pérennes à tout le processus, d'autant que le processus participatif doit alimenter ces GT. Elle craint

également que l'on passe à côté de l'essentiel dans le GT2, à savoir, notamment, la place de l'école au vu des mutations sociétales de fond en cours actuellement.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET précise qu'aucun rapport final ne sortira sans l'accord des membres du CDA. Elle ajoute que les rapports des GT1 et 2 n'auront pas la prétention de tout dire : ils auront aussi l'obligation d'identifier des zones d'ombre ou en friche, à traiter au sein des futurs GT3 à 6 et/ou à poursuivre au sein des GT1 et 2. Cela implique que les GT1 et 2 pourront être amenés à se prolonger. Néanmoins, l'enjeu est de lancer le processus et de créer une première base, de sorte de pouvoir lancer les travaux des GT 3 à 6, sous peine de risquer de ne jamais démarrer.

Mme CONSTANT se dit rassurée d'entendre la confirmation de cette pérennité.

M. Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC).

M. HUBIEN demande si ceci peut être communiqué aux présidents des GT car il a le sentiment que M. Viviers, président du GT2, n'est pas dans cette perspective de pérennisation.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET précise que M. Viviers souhaite que soit élaboré un vrai premier rapport, que pour cela, il cherche à faire respecter un timing strict, mais que ceci n'exclut pas un prolongement des travaux ensuite.

Mme Delphine CHABERT, Directrice de la Ligue des familles.

Mme CHABERT revient sur la nécessité de l'ouverture des GT à différentes expertises. Elle déplore que la Ligue des familles ne soit représentée dans aucun des deux GT. Elle se réjouit que le Délégué aux droits de l'enfant soit présent dans le GT2 mais regrette de ne pas y être associée. Mme CHABERT craint que des sujets, connexes à l'école, mais importants, soient mis de côté : par exemple celui des rythmes scolaires et les coûts de la scolarité. Elle insiste sur l'importance d'ouvrir les GT à des acteurs extra scolaires. Pour elle, il y a un grand archaïsme des rythmes scolaires au vu de l'évolution de la famille. Or la Ligue détient une expertise en la matière.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET répond que toutes les expertises complémentaires seront les bienvenues au sein des GT1 et 2 et qu'un courrier sera envoyé à tous les membres du CDA pour les inviter à les leur faire parvenir sous forme de rapports synthétiques présentant leurs « essentiels ».

Mme la Ministre poursuit en disant que la Ligue des familles sera associée au futur groupe de travail Parcours d'élèves, ainsi que la Fondation Roi Baudouin.

Mme Françoise PISSART, Directrice de la Fondation Roi Baudouin.

Mme PISSART souligne que l'enjeu est vraiment que les acteurs de l'école s'approprient les préoccupations telles que celle de l'égalité à l'école.

M. DELCOR explique qu'il y a, en plus des acteurs traditionnels, neuf membres externes au sein du GT2. Il ajoute que pour maintenir un nombre suffisamment restreint favorisant le dialogue, des choix ont dû être faits. Mais que, cependant, toutes les contributions seront transmises aux GT et que, de toute manière, au final, tout reviendra au sein du CDA où les documents pourront être adaptés, le cas échéant.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET ajoute que pour la constitution des futurs GT3 à 6, et des sous-groupes de travail, de nombreuses personnes seront contactées pour en faire partie et que de surcroît, une série de demandes de contributions seront envoyées aux membres du CDA pour instruire la suite.

Mme la Ministre Joëlle MILQUET ajoute que la séance du 27 avril sera donc conservée comme séance de « défrichage » des rapports des GT, après une première discussion au Groupe central. La séance du 4 mai poursuivra les travaux en vue d'une position définitive. Elle poursuit en expliquant que le processus du Pacte sera forcément évolutif, à la fois ample, complexe, mais également souple. Des adaptations seront toujours possibles, une intégration de nouvelles thématiques, au vu d'éventuels manques constatés. Elle souligne cependant la nécessité de mettre en œuvre un nécessaire pragmatisme pour démarrer. Mais elle ajoute qu'aucun débat, aucune réflexion, ne sera évité ou bâclé.

Elle rappelle enfin que des demandes de contribution à destination des GT1 et 2 seront envoyées aux membres du CDA, selon des modalités qui seront bien précisées. La suite de l'agenda sera également précisée.

Madame la Ministre Joëlle MILQUET remercie toutes les personnes présentes pour leur implication et leurs contributions futures.

La séance est levée à 14h30.